

⚙️ Frais d'inscription pour tout nouvel élève : (paiement par carte bancaire via Ecole Directe)

- **50 €** de frais de dossier obligatoire, non remboursable et uniquement lors de la première inscription.
- **200 €** d'acompte. L'inscription ne devient effective qu'à l'issue du règlement de cet acompte. Ce dernier viendra en déduction de votre facture annuelle.
Cet acompte restera acquis en cas de désistement à l'initiative de la famille.

⚙️ Frais de réinscription : (paiement par carte bancaire via Ecole Directe)

- **0 €** de frais de dossier.
- **100 €** d'acompte. La réinscription ne devient effective qu'à l'issue du règlement de cet acompte. Ce dernier viendra en déduction de votre facture annuelle.
Cet acompte restera acquis en cas de désistement à l'initiative de la famille.

⚙️ Contribution des familles :

Notre tarification est composée :

- D'une **part fixe**, payable par toutes les familles, de **836 € /an** (771 € + 65 € de contribution diocésaine).
- D'une **part variable** déterminée à partir de votre dernier avis d'imposition : Quotient Familial (QF)= revenu net imposable / nombre de parts fiscales.

Catégories en fonction du Quotient Familial	Part fixe annuelle	Part variable annuelle	Total annuel	Total mensuel sur 9 mois
A : < à 6 000	836.00 €	0.00€	836.00 €	92.88 €
B : 6 001 - 8 000	836.00 €	50.00 €	886.00 €	98.44 €
C : 8 001 - 10 000	836.00 €	100.00 €	936.00 €	104.00 €
D : 10 001 - 12 000	836.00 €	200.00 €	1 036.00 €	115.11 €
E : 12 001 - 14 000	836.00 €	300.00 €	1 136.00 €	126.22 €
F : 14 001 - 16 000	836.00 €	500.00 €	1 336.00 €	148.44 €
G : > à 16 000	836.00 €	700.00 €	1 536.00 €	170.66 €
+ 15 € de contribution pour la journée d'intégration obligatoire des élèves de Seconde				

Pour les parents isolés :

- Si le QF est supérieur à 16 000 € : catégorie G
- Si le QF est inférieur à 16 000 € : prendre la catégorie en dessous de la catégorie correspondante.
Exemples : si QF = 11500 € => catégorie C, si QF = 7200 € => catégorie A

⚙️ Internat : situé sur le site du Lycée Costa de Beauregard à Chambéry

- **300 €** d'acompte qui viendra en déduction de votre facture annuelle.
Cet acompte restera acquis en cas désistement à l'initiative de la famille.
- **Dépôt de garantie de 150 €** : il sera encaissé début juillet et sera restitué au départ définitif de l'élève, déduction faite des éventuelles détériorations ou impayés.
- **Le tarif de l'internat** comprend : nuitée - petit déjeuner – goûter - dîner et surveillance à l'internat du lundi matin au vendredi après-midi.

	Tarif annuel	Tarif mensuel sur 9 mois
Nouveaux internes	3 492 €	388 €
Anciens internes	3 240 €	360 €

⚠️ **Un élève interne est obligatoirement demi-pensionnaire.** Les frais de demi-pension le midi au lycée Saint Ambroise sont en sus.

- **L'inscription à l'internat est un engagement pour l'année complète.**

Les frais d'internat étant répartis sur l'année scolaire, aucune réduction sur l'hébergement ne sera accordée en cas d'absence ponctuelle. Seule une réduction sur la restauration pourra être accordée pour une absence supérieure à 2 semaines, justifiée par un certificat médical.

- **En cas de démission** de la famille en cours d'année, un courrier devra être envoyé au chef d'établissement du lycée Saint Ambroise et un décompte sera adressé à la famille. A noter que tout mois commencé est dû.
- **En cas d'exclusion de l'élève** en cours d'année, le dépôt de garantie restera acquis au lycée et un décompte sera adressé à la famille.

⚙️ **Restauration** : la société est en cours de changement

Un service de restauration, **self** ou **espace snacking**, est ouvert de 11h15 à 13h30.

Un changement de société de restauration est en cours et ne nous permet pas de vous communiquer les tarifs pour la rentrée 2024. Vous trouverez ci-dessous ceux de l'année 2023-2024 à titre indicatif.

	Repas complet	Repas allégé / Snacking	Petit déjeuner
Demi-pensionnaire	6.50 €	5.20 €	2,00 €
Externe	7.20 €	6.80 €	
Un élève est demi-pensionnaire lorsqu'il mange au self à minima une fois par semaine à jour fixe			
Tout repas commandé après 9h15 ou tout repas non décommandé est facturé 8 €			

- **Repas complet** = entrée + plat chaud + fromage et dessert
- **Repas allégé** = plat chaud + entrée ou fromage ou dessert // garniture + entrée + fromage et dessert
- **Petit déjeuner** (à la récréation du matin au chalet) = boisson chaude ou froide + viennoiserie

Réservation **obligatoire avant 9h15** et règlement des repas sur Ecole Directe.

Le compte cantine doit être approvisionné régulièrement par carte bancaire via Ecole Directe, **par tranche de 60 € minimum**.

La gestion du restaurant scolaire est informatisée. Le passage nécessite la présentation impérative d'une carte d'admission qui sera distribuée gratuitement à la rentrée à tous les élèves. A chaque passage de la carte au self, le montant du repas sera décompté du compte cantine.

En cas de perte, la carte sera rééditée et facturée à la famille au tarif de 5 €.

⚙️ **Cotisation APEL : 25 € par an et par famille (facultatif)**

L'APEL (Association des Parents d'élèves de l'Enseignement Libre) participe à l'animation et à la vie de l'établissement, permet d'aider à la mise en place de projets pédagogiques et éducatifs au profit des élèves et apporte aux familles un ensemble de services, dont l'abonnement à la revue « Famille et Éducation » gratuit pour les adhérents.

⚙️ **Adhésion sportive : 6 € par an et par élève**

Adhésion qui permet de soutenir le sport à Saint Ambroise par le financement des activités et l'achat de matériel pour l'association sportive du lycée. Elle est facultative **sauf pour les élèves inscrits en Section Sportive Handball ou qui participent à l'A.S. sur le temps méridien**.

⚙️ **Manuels scolaires : caution de 100 €**

Un **chèque de caution de 100 € à l'ordre d'AGEA Chambéry** pour le prêt des manuels scolaires est à donner le jour de la distribution des livres (*nom, prénom et classe de l'élève écrits au verso du chèque*).

Ce chèque de caution sera rendu ou détruit en fin d'année scolaire au retour des livres.

⚙️ **Casier élèves : caution de 30 €**

Un **chèque de caution de 30 € à l'ordre d'AGEA Chambéry** pour l'octroi d'un casier est à donner le jour de la rentrée en échange d'un cadenas et des clés du casier (*nom, prénom et classe de l'élève écrits au verso du chèque*). Ce chèque de caution sera rendu ou détruit en fin d'année scolaire en échange du cadenas et des clés du casier.

⚙️ **Badge parking vélos : caution de 30 €**

Un **chèque de caution de 30 € à l'ordre d'AGEA Chambéry** est à donner pour l'obtention d'un badge permettant d'utiliser le parking à vélos (*nom, prénom et classe de l'élève écrits au verso du chèque*).

Ce chèque de caution sera rendu ou détruit en fin d'année scolaire en échange du badge.